

N° 002 · Gouvernance de la normalisation

Qui écrit les normes que l'Afrique applique ?

Participation, pouvoir technique et appropriation : le cas de Madagascar

RAMAROLAHY Safidy, PhD · Antananarivo · 29 septembre 2026

QUESTION DE FOND

Une norme peut-elle être véritablement universelle si les pays qui l'appliquent ne disposent pas des mêmes moyens pour participer à son élaboration ?

Résumé. Les normes internationales ne sont pas de simples documents techniques. Elles organisent l'accès aux marchés, les méthodes de production et parfois les politiques publiques. L'ISO réunit aujourd'hui 177 organismes nationaux. Pourtant, être membre n'équivaut pas à peser de la même manière dans les centaines de comités où les textes sont préparés. À partir de Madagascar et de comparaisons africaines ciblées, cet essai distingue trois capacités : recevoir une norme, l'adapter et contribuer à l'écrire. Il défend une thèse simple : l'enjeu n'est pas de rejeter l'universalité, mais de construire les moyens d'y prendre part.

Mots-clés : normalisation internationale · Afrique · Madagascar · ISO · gouvernance · infrastructure qualité

Une règle mondiale, mais une fabrication située

Une norme internationale est souvent présentée comme le résultat d'un consensus d'experts. Cette définition est juste, mais incomplète. Il faut encore demander : quels experts, mandatés par quels organismes, avec quel temps, quelles données et quelle continuité de présence ? Le texte final peut être universel dans son ambition tout en étant produit dans des conditions profondément inégales.

L'ISO fonctionne comme un réseau d'organismes nationaux de normalisation : un membre représente chaque pays. Les travaux sont menés dans des comités techniques, sous-comités et groupes de travail. Une proposition est discutée, commentée, révisée puis soumise au vote. En principe, le dispositif organise l'ouverture et le consensus. L'Organisation mondiale du commerce rappelle d'ailleurs qu'une possibilité réelle de participation doit être offerte à tous les membres intéressés, spécialement aux pays en développement, à toutes les étapes de l'élaboration.

Mais l'égalité de procédure ne crée pas automatiquement l'égalité de capacité. Suivre plusieurs réunions, préparer une position nationale, mobiliser des experts, traduire les projets et consulter les entreprises exige une infrastructure. La normalisation est bénévole pour beaucoup d'experts, mais elle n'est jamais gratuite pour leur organisation ni pour leur pays.

C'est là que se situe la problématique : la souveraineté normative ne consiste pas à écrire seul ses propres règles ; elle consiste à pouvoir comprendre, discuter et influencer les règles communes.

Notice éditoriale : cet essai distingue les données publiées par les institutions, l'interprétation de l'auteur et ses propositions. Les chiffres de participation ne mesurent ni la qualité des experts ni l'influence réelle d'un pays.

Madagascar : être présent sans encore peser à pleine capacité

Au 29 septembre 2026, la liste publique de l'ISO identifie le Bureau de Normes de Madagascar (BNM) comme membre correspondant. Le tableau affiche cinq participations à des comités techniques et une participation à un comité de politique. Ces nombres décrivent un rattachement institutionnel ; ils ne disent ni le nombre de réunions suivies, ni les commentaires soumis, ni les votes, ni la continuité des experts.

La comparaison éclaire l'écart de capacité, sans établir un classement de valeur. Sur la même page ISO, Maurice apparaît avec 62 participations techniques et trois comités de politique ; le Maroc 121 et trois ; l'Éthiopie 122 et trois ; l'Afrique du Sud 447 et trois. Ces pays ont des économies, des administrations et des priorités différentes. Les comparer ne signifie donc pas qu'un modèle unique conviendrait à tous. Cela montre seulement que la présence dans le système international varie fortement à l'intérieur même de l'Afrique.

Pays	Statut ISO	Comités techniques*	Comités de politique*
Madagascar	Membre correspondant	5	1
Maurice	Organisme membre	62	3
Maroc	Organisme membre	121	3
Éthiopie	Organisme membre	122	3
Afrique du Sud	Organisme membre	447	3

*Participations affichées par l'ISO au 29 septembre 2026. Elles constituent un indicateur de présence, non une mesure directe d'influence.

Trois niveaux qu'il ne faut pas confondre

Recevoir. Un pays peut utiliser une norme élaborée ailleurs, la traduire ou la reprendre comme norme nationale. Cette capacité facilite les échanges et évite de reconstruire seul des connaissances déjà stabilisées. Elle reste toutefois dépendante de l'accès aux documents, de la formation et de la capacité des entreprises à appliquer les exigences.

Adapter. Une norme volontaire n'est pas un règlement. Son usage doit être replacé dans les lois, les risques, les ressources et la maturité des organisations. Adapter ne signifie pas affaiblir. Cela signifie séquencer l'effort, choisir les priorités et construire l'infrastructure d'essais, de métrologie, d'accréditation et de certification nécessaire.

Écrire. Contribuer à un projet de norme exige une position nationale préparée. Un expert isolé ne peut représenter durablement un pays si les entreprises, universités, administrations, consommateurs et professionnels ne discutent pas en amont. La voix internationale se construit d'abord par un dialogue national.

DONNÉE ÉTABLIE

Le Rapport sur le développement dans le monde 2025 recommande aux pays à revenu faible et intermédiaire d'adapter, puis d'aligner, et enfin de contribuer à écrire les normes dans leurs secteurs prioritaires.

INTERPRÉTATION

Pour Madagascar, la priorité n'est pas de participer partout. Elle est de concentrer des experts stables sur quelques domaines où le pays possède une expérience, un risque ou un avantage économique réel.

Pourquoi l'absence à la table a des conséquences

Une norme incorpore des choix : unités de mesure, seuils, méthodes d'essai, données de référence, fréquence des contrôles, vocabulaire et preuves attendues. Ces choix peuvent paraître neutres. Pourtant, ils influencent le coût d'un laboratoire, l'accès d'une PME à un marché, la compatibilité d'une technologie ou la manière dont un risque est reconnu.

Le Rapport sur le développement dans le monde 2025 décrit les normes comme une infrastructure cachée de la prospérité. Il souligne aussi que les pays en développement font face à des exigences internationales plus nombreuses et plus strictes. Le rapport ne propose pas de se retirer du système : il recommande de participer à la rédaction des normes, d'adapter l'ambition aux capacités nationales et de mutualiser certaines infrastructures qualité au niveau régional.

L'enjeu devient particulièrement visible dans le numérique, l'intelligence artificielle, l'agroalimentaire, les minerais critiques et le climat. Si les données, langues, procédés ou contraintes logistiques africaines sont absents des discussions, les normes risquent d'être techniquement cohérentes mais moins pertinentes pour certaines réalités. La Banque mondiale insiste ainsi sur le coût potentiel d'une exclusion des pays à revenu faible et intermédiaire dans les technologies d'usage général.

Le contre-argument : la compétence doit primer

On peut objecter qu'une norme ne doit pas devenir une assemblée diplomatique où chaque pays obtient mécaniquement une place. La qualité d'un texte dépend des compétences techniques, des preuves et de la capacité à construire un consensus. Cet argument est solide. Une participation purement symbolique, sans préparation ni expertise, n'améliore pas la norme.

Mais il ne justifie pas l'inégalité durable. La compétence n'est pas une ressource naturelle réservée à quelques pays : elle se forme, se finance et s'organise. L'ISO a adopté un plan d'action 2026-2030 pour le renforcement des capacités des pays en développement. Le comité DEVCO et l'assistance technique prévue dans le cadre de l'OMC reconnaissent donc eux-mêmes que l'ouverture juridique ne suffit pas.

Un second contre-argument affirme qu'une norme internationale apporte précisément la neutralité dont les marchés ont besoin. C'est également vrai : multiplier des exigences nationales incompatibles peut fragmenter les échanges et augmenter les coûts. La réponse n'est pas le relativisme, où chaque pays définirait seul sa qualité. Elle est une universalité mieux construite : des règles communes, testées sur davantage de contextes et discutées par des acteurs plus divers.

De la consommation normative à l'apprentissage collectif

Le piège serait de réduire la stratégie nationale au nombre de certificats ISO. La certification concerne des organisations particulières ; la capacité normative concerne l'écosystème du pays. Elle inclut l'organisme national de normalisation, les laboratoires, la métrologie, l'accréditation, les universités, les associations professionnelles, les administrations et les entreprises.

Une entreprise malgache peut participer sans siéger directement à Genève : elle peut répondre à une consultation nationale, documenter une difficulté d'application, proposer une méthode d'essai, partager des données anonymisées ou déléguer un expert. Une université peut suivre un comité lié à ses recherches. Une organisation professionnelle peut consolider les besoins d'un secteur. Le BNM devient alors une interface entre connaissance locale et négociation internationale.

LIMITE DES DONNÉES

Les chiffres publics de participation ne permettent pas d'identifier les budgets, le nombre d'experts actifs, la fréquence des contributions ni leur influence sur les textes. Toute conclusion sur le pouvoir normatif doit donc rester prudente.

Quatre propositions pour une présence utile

1. Choisir quelques priorités nationales. Madagascar ne peut suivre tous les comités. L'agriculture et les épices, la sécurité alimentaire, les mines, les ports, le tourisme, l'énergie, la biodiversité et la formation professionnelle offrent des terrains où l'expérience nationale peut nourrir la discussion. La sélection doit partir des politiques publiques, des exportations, des risques et des compétences disponibles.
2. Créer des cellules miroirs légères. Pour chaque domaine prioritaire, une petite équipe nationale peut réunir administration, entreprises, chercheurs, consommateurs et professionnels. Son rôle serait de lire les projets, produire une position, proposer un expert et rendre compte des décisions. Une cellule miroir n'a pas besoin d'être lourde ; elle doit surtout être régulière et traçable.
3. Financer la continuité des experts. La participation ne doit pas dépendre uniquement du volontariat personnel. Un fonds ciblé, des partenariats universitaires et la contribution des secteurs bénéficiaires peuvent financer la veille, la préparation, les traductions utiles et les réunions. La transparence des mandats et des intérêts est indispensable pour éviter qu'un acteur privé confonde intérêt sectoriel et intérêt national.
4. Mutualiser au niveau africain et régional. L'Organisation africaine de normalisation annonce plus de 2 100 normes africaines harmonisées. Ce niveau régional peut transformer des besoins dispersés en positions plus solides, réduire les duplications et soutenir l'AfCFTA. La mutualisation est particulièrement pertinente pour les laboratoires coûteux, la métrologie et la formation d'experts.

Conclusion : appliquer, adapter, puis contribuer

Les normes internationales ne sont ni une domination automatique, ni une neutralité parfaite. Elles sont des biens collectifs fabriqués par des institutions, des procédures et des expertises. Leur légitimité dépend autant de la rigueur technique que de la possibilité réelle pour des contextes différents d'être entendus.

Pour Madagascar, l'objectif raisonnable n'est pas de devenir immédiatement présent dans des centaines de comités. Il est de passer d'une participation dispersée à une stratégie : quelques secteurs, des experts mandatés, des données nationales et une articulation avec l'Afrique. La norme devient alors autre chose qu'un texte importé. Elle devient un espace d'apprentissage, de négociation et de projection économique.

Proposition de l'auteur. La politique qualité d'un pays devrait comporter un indicateur de contribution normative, distinct du nombre de certifications : consultations organisées, commentaires soumis, experts mobilisés, projets suivis et propositions africaines soutenues. Ce tableau de bord ne garantirait pas l'influence, mais rendrait enfin visible l'effort d'appropriation.

Références essentielles

1. Banque mondiale, World Development Report 2025: Standards for Development, publié en décembre 2025.
2. ISO, Members, données consultées le 29 septembre 2026.
3. ISO, Action Plan for developing countries 2026-2030, 2026.
4. OMC, Principles for the Development of International Standards, Guides and Recommendations.
5. ARSO, informations institutionnelles sur l'harmonisation des normes africaines, 2025-2026.

POUR ALLER PLUS LOIN

L'ISO, simplement
Récit d'un parcours malgache, de l'enfance scoute aux normes internationales
Manuscrit en cours de développement de RAMAROLAHY Safidy, PhD. Il n'est pas présenté ici comme un ouvrage commercialement publié.

Identifiant interne : IS-2026-002. Cet identifiant n'est ni un ISBN, ni un ISSN, ni un DOI. Collection éditoriale indépendante publiée sur ramarolahysafidy.com.